



SOCOTEC

Agence Construction Rouen

ZAC DE LA BRETEQUE

114, rue Louis Blériot

B.P. 726

76237 BOIS GUILLAUME CEDEX

Tél. : 02.32.19.61.00

Fax : 02.32.19.61.29

E-mail : cconstruction.rouen@socotec.com

CROUS DE ROUEN NORMANDIE

135 boulevard de l'Europe

76100 ROUEN

- ▶ **Contrôle Technique**
- ▶ **Rapport Initial de Contrôle Technique**

76 MONT SAINT AIGNAN
Renforcement des balcons de la résidence Delavigne

- ▶ Date : 15/02/2018
- ▶ Dossier Socotec n° : 171010590000065
- ▶ Référence du rapport : 10590/18/1146

Vous avez fait appel à nos services et nous vous en remercions.

Pour tout complément d'information, votre interlocuteur Socotec est à votre disposition.

- ▶ Responsable d'affaire : David PASQUIER

5.5.6.3.

▶ Ce rapport comporte 9 pages.	
▶ Nombre d'exemplaire	1
▶ Copies :	ARA ARCHITECTES [M. Laurent] (agence@ara-architectes.fr)

SOMMAIRE

1. OBJET DU RAPPORT.....	3
2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX.....	4
3. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS.....	5
4. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT	7
1 ADAPTATION AU SITE.....	7
2 OSSATURE	7
3 CLOS ET COUVERT.....	8
4 ELEMENTS D'EQUIPEMENTS	8
5. REDACTEUR DU RAPPORT	9

1. OBJET DU RAPPORT

Le présent document constitue le rapport prévu dans le contrat de Contrôle Technique N° 171010590000065, que SOCOTEC doit adresser au Maître d'Ouvrage après examen du dossier de conception destiné à la consultation des entreprises.

Les avis sur les dispositions techniques qu'il comporte sont émis à partir des documents constitutifs du dossier qui nous ont été communiqués à ce jour et qui sont répertoriés ci-après.

La colonne Avis est subdivisée en trois sous-colonnes dont les abréviations sont les suivantes:

F: Avis Favorable

S: Avis Suspendu

D: Avis Défavorable

SO: Sans Objet

HM: Hors Mission

Ces avis sont donnés dans le cadre de la mission suivante :

mission relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables. (Mission L)

Pour la bonne compréhension de la signification des avis formulés dans ce rapport, il est précisé que :

- les vérifications de SOCOTEC sont effectuées par rapport aux textes de référence prévus au contrat.
- les avis ne concernent que la conception et ne préjugent pas des avis qui pourront être formulés sur la réalisation.
- les avis suspendus concernent les dispositions insuffisamment définies sur lesquelles nous ne pouvons, en l'état actuel, formuler d'avis favorable ou défavorable. En l'absence de fourniture en temps utiles des renseignements et documents nécessaires à SOCOTEC, ces avis devront être considérés comme défavorables, même en l'absence de nouvelle signification par SOCOTEC.

Nous restons à la disposition du Maître d'Ouvrage et de la Maîtrise d'Oeuvre, pour revoir ou compléter nos avis dans le cas où interviendraient des éléments nouveaux par rapport aux dispositions examinées.

Toute modification du projet devra être soumise à notre examen.

2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

MAÎTRES D'OUVRAGE
CROUS DE ROUEN NORMANDIE 135 boulevard de l'Europe 76100 ROUEN
MAÎTRE D'OEUVRE
ARA ARCHITECTES 19 avenue Gallieni 76130 MONT SAINT AIGNAN
BUREAU D'ÉTUDES
IDA - BET STRUCTURES 31 Route de Darnétal 76000 ROUEN
ECONOMISTE
REBER SAS 15 rue Alfred Kastler 76130 MONT SAINT AIGNAN
DESCRIPTION DE L'OUVRAGE
Le projet concerne le renforcement des balcons d'un bâtiment existant à R+4 avec une structure métallique, et la mise en peinture de la façade.

3. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS

Désignation - Référence des documents	Date du document
Dossier DCE reçu le 02 février 2018: - dossier de plans architecte P01 à P11 indice A - CCTP des lots n° 00, 01, 02 - plan de principe des renforts métalliques	16/01/2018 12/01/2018 20/10/2017

4. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT

4. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
1 ADAPTATION AU SITE					
1.1 DONNEES GENERALES RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT					
1.1.1 Données climatiques	F				
1.2 DONNEES RELATIVES AUX EXISTANTS					
1.2.1 Existence de documents définissant les existants	F				
1.2.2 Examen de l'état apparent des existants: <i>Visite réalisée le 15 février 2018.</i> <i>Nous avons constaté que les balcons existants présentent de nombreux éclats, notamment en rive, ainsi que des fissures horizontales, le plus souvent au niveau des refends.</i>					
1.2.3 Compatibilité du programme de travaux avec l'état des existants: <i>Nous formulons un avis favorable sur la compatibilité du programme de travaux avec l'état des existants.</i> <i>Nota: la mission confiée à Socotec ne vise pas les aléas susceptibles d'affecter la solidité des ouvrages existants du fait de travaux neufs.</i>	F				
2 OSSATURE					
2.1 CHARPENTE					
2.1.1 Nature ou technique: <i>Structure en profilés acier pour le renforcement des balcons béton existants.</i>	F				
2.1.2 Prédimensionnement	F				
2.1.3 Qualité du matériau constitutif	F				
2.1.4 Traitement ou protection: <i>Laquage.</i>	F				
2.1.5 Dispositifs d'ancrage et de reprise de poussées		S		Un essai d'arrachement devra être prévu afin de dimensionner les fixations des renforts métalliques dans la façade existante.	1
2.1.6 Assemblages	F				

4. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
<p>3 CLOS ET COUVERT</p> <p>3.1 LE CLOS</p> <p>3.1.1 Revêtements muraux extérieurs</p> <p>3.1.1.1 Enduits et revêtements extérieurs:</p> <p><i>Bien que les travaux de peinture en façade n'entrent pas dans le cadre de la mission confiée à Socotec, nous prenons qu'il est prévu la réparation des désordres du support béton avant application du revêtement de finition.</i></p>				Hors mission.	
<p>4 ELEMENTS D'EQUIPEMENTS</p> <p>4.1 GARDE-CORPS</p> <p><i>Bien que le remplacement des garde-corps n'entre pas dans le cadre de la mission confiée à Socotec, nous prenons qu'il est prévu la mise en oeuvre de garde-corps neufs à ossature en acier thermolaqué et remplissage en verre feuilleté, fixés sur les balcons béton existants avec des chevilles en acier inoxydable.</i></p>				<p>Hors mission.</p> <p>Nous signalons qu'un essai d'arrachement devrait être prévu afin de dimensionner les fixations des garde-corps dans les balcons existants.</p>	

5. REDACTEUR DU RAPPORT

Les avis mentionnés dans les différents chapitres de ce rapport ont été établis par :

Intervenants	Signatures
David PASQUIER Ingénieur Chargé d'affaires	

